

## Communiqué des élus socialistes et de la section socialiste d'Aulnay-sous-Bois

**Liberté d'expression en danger à Aulnay ! Stop au harcèlement judiciaire de la municipalité !**

**Les conseillers municipaux socialistes Oussouf Siby et Guy Challier, les militants et sympathisants PS d'Aulnay apportent tout leur soutien au blog monaulnay.com** poursuivi pour diffamation par un membre du cabinet du maire qui reproche au blog d'avoir relayé l'existence d'enquêtes judiciaires concernant des soupçons de corruption dans l'attribution de logements HLM et de prise illégale d'intérêt dans la revente d'un terrain.

Nous n'avons pas à nous prononcer sur ces affaires, la justice doit trancher mais **cette 6ème attaque judiciaire contre monaulnay.com s'ajoute à la longue liste de procès déclenchés par Bruno Beschizza et sa majorité depuis 2014**, contre des blogueurs, citoyens engagés et opposants politiques locaux, **procès à la charge des aulnaysiens et tous perdus à ce jour par le maire.**

Ces poursuites judiciaires, qui ne lui coûtent rien, visent à intimider ses opposants, les obligent à payer de leur poche des procès coûteux, et tentent au bout du compte, à les réduire au silence.

Ce fut le cas pour **le rédacteur du blog « Aulnay autrement » poursuivi 2 fois en justice par le maire.** La première procédure fut soldée par un non lieu, la seconde fut gagnée par le rédacteur mais il a fermé son blog en 2017, ne pouvant prendre le risque financier de nouveaux procès.

En 2016, **Bruno Beschizza n'attaqua en diffamation, jusqu'au procès en cassation, que les élus de l'opposition et les blogueurs qui avaient relayé leur communiqué** dans lequel les élus déclaraient que son arrêté interdisant à Aulnay la campagne nationale de lutte contre le sida était un acte homophobe, terme pourtant largement employé par la Ministre de la santé et de nombreuses personnalités. 5 ans de procédure, 3 procès coûteux pour les personnes attaquées et les contribuables aulnaysiens, 3 procès perdus par le maire.

Quant aux attaques judiciaires contre monaulnay.com, elles posent question : comment expliquer que le blog soit attaqué parce que son co-rédacteur, violemment agressé par des collaborateurs de Bruno Beschizza, a juste signalé que **le maire protégeait manifestement ces personnes ?**

Comment expliquer que le blog soit attaqué en justice pour avoir relayé **l'existence d'enquêtes judiciaires concernant l'urbanisme ?** Pourquoi Bruno Beschizza n'a-t-il pas demandé une enquête interne à propos **des soupçons de corruption dans l'attribution de logements HLM ?**

On attend d'un maire qu'il réponde aux critiques ou aux interrogations de ses opposants autrement que par des attaques judiciaires qui mettent à mal le droit d'expression, qu'il utilise des moyens démocratiques tels que le droit de réponse, le débat public , le résultat d'enquêtes, qu'il prenne les mesures nécessaires pour que l'action de la municipalité soit irréprochable.

Le harcèlement judiciaire doit cesser ! Chacun doit pouvoir débattre sereinement, exprimer ses opinions ou tout désaccord librement, sans être inquiété, sans être la cible de poursuites judiciaires. La liberté d'expression est un droit fondamental, un pilier de notre démocratie. Sa garantie et son respect favorisent l'émergence d'une société ouverte, tolérante et respectueuse de l'état de droit.

**Stop aux poursuites judiciaires contre les blogueurs de monaulnay.com !**

Nous demandons que le droit d'expression soit respecté, que des relations basées sur le respect et la transparence, socle de relations normales entre le maire, les élus et les citoyens soient enfin garanties dans la vie politique aulnaysienne.